

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit BARRICADE® SG

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000042

Numéro d'enregistrement de produit PCP #29544

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant FMC Corporation
2929 WALNUT ST
PHILADELPHIA PA 19104
USA
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1B

BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2 (Thyroïde, Système nerveux)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P260 Ne pas respirer les poussières.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Tribenuron-methyl	Tribenuron-methyl	101200-48-0	25
Thifensulfuron-methyl	Thifensulfuron-methyl	79277-27-3	25
sodium carbonate	sodium carbonate	497-19-8	$\geq 10 - < 30$ *
Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate	Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate	10101-89-0	$\geq 5 - < 10$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères: Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves: Consultez immédiatement un médecin ou appelez une ambulance.
- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Rincer la bouche à l'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique. Une attention médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Oxydes de carbone
oxydes de soufre
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de phosphore
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé. Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.

Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions d'entreposage : Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage des produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas y être présents. Un poste de lavage des mains doit être disponible.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : solide

BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Forme	:	granuleux
Couleur	:	brun pâle
Odeur	:	légère
Seuil de l'odeur	:	non établi(e)
pH	:	9.4 (20 °C) Concentration: 10 g/l 1 %
Point de fusion/congélation	:	non établi(e)
Point/intervalle d'ébullition	:	Décomposition
Point d'éclair	:	non établi(e)
Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non hautement inflammable, peut être inflammable
Auto-allumage	:	387 °C
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non établi(e)
Pression de vapeur	:	Non disponible pour ce mélange.
Densité de vapeur relative	:	non établi(e)
Masse volumique apparente	:	env. 707 kg/m ³ tassé
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Non disponible pour ce mélange.
Température de décomposition	:	non déterminé
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	non établi(e)
Propriétés explosives	:	Non explosif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.
Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.
Le chauffage du mélange peut dégager des vapeurs nocives et irritantes.
Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants
Produits de décomposition dangereux : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: méthode de la dose fixe
BPL: oui
Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude interne.
Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 425 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.14 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Thifensulfuron-methyl:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 7.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

sodium carbonate:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2,800 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 2.3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Organes cibles: Peau
Symptômes: Erythème

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD
Remarques: pas de mortalité
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0.83 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
pas de mortalité
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières simili-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

laires
pas de mortalité

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Espèce : Lapin
Évaluation : N'est pas classé comme irritant
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Thifensulfuron-methyl:

Évaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

sodium carbonate:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Évaluation : N'est pas classé comme irritant
BPL : oui
Remarques : Basé sur les données d'un produit similaire.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Espèce : Lapin
Évaluation : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD
Remarques : Peut provoquer une légère irritation.
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Thifensulfuron-methyl:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

sodium carbonate:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

Espèce : Lapin
Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode : EPA OTS 798.4500

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Cobaye
Évaluation : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.
Résultat : A un effet sensibilisant.
Remarques : Basé sur les données d'un produit similaire.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Type d'essai : Essai de maximisation
Espèce : Cobaye
Évaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Provoque une sensibilisation de la peau.

Thifensulfuron-methyl:

Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

Type d'essai : Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Espèce : Souris
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Mutagenécité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Thifensulfuron-methyl:

Génotoxicité in vitro : Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

sodium carbonate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
Méthode: Mutagenécité: Essai de mutation inverse sur la salmonella thyphimurium
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de mutation génique
Méthode: Directives du test 490 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test du micronoyau
Méthode: Directives du test 487 de l'OECD
Résultat: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Remarques : Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérogène.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Cancérogénicité - Évaluation : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

Thifensulfuron-methyl:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Le produit ne contient aucun ingrédient ayant des effets néfastes sur la reproduction.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Pas de toxicité pour la reproduction
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du fœtus., N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

Thifensulfuron-methyl:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales.

sodium carbonate:

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2.45, 11.4, 52.9, 245 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 6 - 15 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 245 Poids corporel mg / kg
Tératogénicité: NOAEL: > 245 Poids corporel mg / kg
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

- Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 1000 mg/kg p.c./jour
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 1,000 mg/kg p.c./jour
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et du développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 4.1, 19, 88.3, 410 mg/kg p.c./jour
Durée d'un traitement unique: 20 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 410 mg/kg p.c./jour
Embryotoxicité.: NOAEL: > 410 mg/kg p.c./jour
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

- Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:

Tribenuron-methyl:

- Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

sodium carbonate:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Tribenuron-methyl:

Espèce : Lapin
LOAEL : 80 mg/kg
Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.
Remarques : Augmentation de la mortalité ou réduction de la survie

Thifensulfuron-methyl:

Espèce : Rat
LOAEL : env. 200 mg/kg
Durée d'exposition : 90 d
Organes cibles : Aucun organe cible spécifique noté.
Symptômes : Perte de poids corporel

sodium carbonate:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : > 0.01 mg/kg
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Atmosphère d'essai : poussières/brouillard

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

Espèce : Chien, femelle
NOAEL : 492.77 mg/kg p.c./jour
LOAEL : 1433.56 mg/kg p.c./jour
Voie d'application : Orale - alimentation
Durée d'exposition : 90 d
Dose : 129.31, 492.77, 1433.56 mg/kg p.c./jour
Organes cibles : Reins
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Chien, mâle
NOAEL : 322.88 mg/kg p.c./jour
LOAEL : 1107.12 mg/kg p.c./jour
Voie d'application : Orale - alimentation
Durée d'exposition : 90 d
Dose : 94.23, 322.88, 1107.12 mg/kg p.c./jour
Organes cibles : Reins
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Composants:

Tribenuron-methyl:

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

Autres informations

Produit:

Remarques : Les renseignements présentés dans la section 11 sont conformes au Règlement sur les produits dangereux (RPD) et à SIMDUT. Consulter

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Tribenuron-methyl:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 738 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): > 320 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 894 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0208 mg/l
Durée d'exposition: 120 h

CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.00424 mg/l
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 114 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 560 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 41 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 3.2 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg
- DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm
Remarques: Diététique
- DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm
Remarques: Diététique
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 98.4 µg/bee
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par contact
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 9.1 µg/bee
Durée d'exposition: 48 h
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Thifensulfuron-methyl:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Salmo gairdneri): 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 250 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 470 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (algue verte): 0.0159 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 1.4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (Lemna minor (Lentille d'eau)): 1.3 µg/l
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Salmo gairdneri): 250 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
- NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10.6 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 2,000 mg/kg

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm
Remarques: Diététique

DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 7.1 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee
Point final: Toxicité aiguë par contact

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

sodium carbonate:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type d'essai: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia (puce d'eau)): 200 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type d'essai: Essai en semi-statique

Phosphoric acid, trisodium salt, dodecahydrate:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Méthode EU C3
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Méthode EU C3
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (boue activée): 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 3,500 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: Directives du test 207 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Remarques: Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Biodégradabilité : Biodégradation: 29.4 %
Durée d'exposition: 28 d

Thifensulfuron-methyl:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.
Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques jours à quelques semaines dans l'eau et le sol aérobies.

sodium carbonate:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version 1.0 Date de révision: 04/01/2024 Numéro de la FDS: 50000042 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 04/01/2024

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation. Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.38

Thifensulfuron-methyl:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 1
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

sodium carbonate:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

Composants:

Tribenuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

Thifensulfuron-methyl:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 28.3, log Koc: 1.45
Remarques: Hautement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté comme un produit non-utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
Classe : 9
Risque subsidiaire : ENVIRONM.
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(Thifensulfuron-methyl, Tribenuron-methyl)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Non en conformité avec les inventaires
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: Non en conformité avec les inventaires
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes. TBM 500 SG
ENCS	: Non en conformité avec les inventaires
ISHL	: Non en conformité avec les inventaires
KECI	: Non en conformité avec les inventaires
PICCS	: Non en conformité avec les inventaires
IECSC	: Non en conformité avec les inventaires

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI : Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



BARRICADE® SG

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	04/01/2024	50000042	Date de la première parution: 04/01/2024

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique